

Charte de balisage

Les sentiers de randonnée du Pays de Langres et des 4 lacs sont balisés selon la charte suivante :

- Utilisation de marquage peinture et de balises en bois de 1 m de haut
- Au départ des sentiers et aux principales bifurcations : panneau de direction sur poteau en bois de 2 m de haut avec distance en kilomètre.

A tous les changements de direction : peinture et balise selon les principes suivants :

Tout droit	Tourner à gauche	Mauvaise direction
-------------------	-------------------------	---------------------------



* **Circuit de petite randonnée PR** : ce type de circuit est décomposé en 3 couleurs, liées à la longueur de la boucle

- PR 1 - boucle de 4 à 10 km,
- PR 2 - boucle de 11 à 17 km,
- PR 3 - boucle de 18 km et plus.

Quelques conseils :

Avant la Rando :

- Consultez la météo avant de partir et adaptez votre randonnée en conséquence.
- Choisissez un circuit adapté à votre condition physique et à celle de ceux qui vous accompagnent.
- Préparez votre itinéraire en étudiant une carte IGN, un topoguide ou une fiche descriptive détaillée.
- Equipez-vous d'une boussole, d'une carte.
- Munissez vous de bonnes chaussures de marche vous permettant de parcourir tout type de chemin.
- Le temps change vite : emportez toujours un pull et un vêtement de pluie.
- Pensez à prendre de l'eau et de quoi éviter une fringale.
- Dans votre sac à dos, ayez un petit couteau, un téléphone portable, une pharmacie (désinfectant, pansements, anti-inflammatoire, bande élasto, crème solaire...), un GPS éventuellement.

En période de chasse (automne - hiver), les zones d'action de chasse sont interdites à la pratique de la randonnée.

En cas d'exploitation forestière, faites-vous connaître auprès des bûcherons, et restez vigilant lorsque le bruit d'une tronçonneuse se fait entendre.

Code de la « route » : les VTT cèdent le passage aux chevaux qui cèdent eux-mêmes le passage aux piétons ; en cas de dépassement ou de croisement, restez courtois et précautionneux.

Pendant la Rando

- Restez sur les chemins balisés
- Respectez les propriétés privées parfois traversées (veillez ainsi à refermer les barrières après les avoir franchies, respectez les prairies de fauche, les cultures et tenez votre chien en laisse pour éviter d'effrayer les troupeaux).
- Veillez à ramener vos déchets, à ne pas faire de feu (ne pas jeter de mégots de cigarettes).
- Pensez au stationnement gênant, évitez ainsi de barrer les entrées de chemins, de champs et de fermes, et préférez les lieux de départs mentionnés sur les fiches (places et parkings de villages).

Après la Rando

Faites nous part de vos remarques, des difficultés rencontrées...



© Gérard Féron

